L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 14 FEVRIER 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 14 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par les successeurs de C. E. Girardey & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—La maison portant le No. 66 de la rue Villeré.

Par D. E. Morphy, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—Jolie résidence au coin des rues Fryzania et Erato.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—Bottes, souliers fins, brodequins.

Par S. Grimault, au coin des rues Dauphine et Ursulines—Fonds de groceries.

A VENDRE—Ou bel jolie résidence en forme de cottage, si bien placée au coin des rues Fryzania et Erato, Premier District, par M. D. E. Morphy. Voyez l'annonce à la colonne des encans. 2

SPECTACLES.

Samedi, 14 février 1874.

OPERA.—A midi, le Gamin de Paris et la Fille du Régiment; le soir, le Prophète.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—A midi, Robin Hood et Kenilworth; le soir, Lurline et Sinbad.

Les menaces des agioteurs.

L'impudence des agioteurs n'a pas de bornes. Croiriez-vous que quelques-uns d'entre eux adressent de l'étranger des leçons à notre Etat et le prévinnent que tous les marchés monétaires du monde lui seront fermés, s'il n'avise de regarder à l'origine de ses dettes de d'annuler ou réduire celles qui n'ont d'autre fondement que la fraude et d'autre légitimité que celle qu'ont pu leur donner les décrets d'Assemblées en débauche et insurgées contre tout sentiment d'honneur, de raison et d'équité? Il faut que ces étrangers aient perdu la tête pour s'imaginer que la Louisiane sera sensible à leurs reproches et qu'elle reculera devant une mesure de justice commandée par la raison.

Et d'ailleurs qu'importe à la Louisiane la privation de crédit dont elle est menacée? Plut à Dieu qu'elle n'en eut jamais eu et qu'il n'eut jamais été question de ses emprunts à Londres, à New York ou en quelque lieu que ce soit! Elle n'aurait pas de dettes aujourd'hui et ses habitants, bien que gravement atteints dans leurs fortunes par le résultat d'une guerre dévastatrice, auraient encore assez de ressources pour faire refleurir leurs campagnes et rendre la vie à leur pays. C'est parce que la Louisiane a eu trop de crédit que tout lui manque en ce moment, que ses belles fermes deviennent désertes, que tout y languit et meurt, excepté l'herbe sauvage et inutile. Qu'on expose aux agioteurs de venir couper cette herbe et d'en faire leur profit! Ils verront au juste ce qu'elle rend et ce qu'elle vaut, et avec cela l'Etat de la Louisiane peut payer un intérêt de 8 ou 10 p. 0/0, et racheter un capital de 25 millions de piastres.

D'ailleurs, ce crédit de la Louisiane n'était pas si grand puisqu'il était escompté en baisse par les agioteurs eux-mêmes. A quel taux ont-ils acheté ces bons au sujet desquels ils font si grand bruit parce que la Législature actuelle, radicale ou non, usurpatrice ou non, a été, tout en les réduisant, assez libérale pour les estimer encore au-dessus de leur valeur, car certainement les agioteurs n'auraient pu les vendre à 40? Ils les ont achetés à 80, à 75, à 70, à 65, à 60, et avant l'adoption du bill de conversion, les bons étaient tombés à 50 et même au-dessous. Les agioteurs quand ils voulaient acheter marchandaient, dénigraient et disaient que l'Etat de la Louisiane n'offrait plus de garanties et que son crédit était épuisé. Ils exploitaient le malheureux Etat et abusaient de sa situation. Néanmoins ils prenaient ses bons au rabais et les gardaient comme une bonne valeur de revenu.

Aujourd'hui que l'Etat les imite et partage leur avis sur sa solvabilité; aujourd'hui que l'Etat leur dit: je suis pauvre et c'est vous qui m'avez appauvri en aidant aux saturnales financières du gouvernement radical, en vous faisant les complices de Warmoth, en contribuant par votre agiotage et vos opérations usuraires, à faire la fortune d'un homme qui se promène du Nord au Sud avec sa besace pleine, en se posant partout comme un des premiers capitalistes des Etats-Unis; aujourd'hui que j'Etat leur dit: vous m'avez obéré; il ne me reste presque plus rien et je vous réduis à la portion congrue, à la portion que je puis honnêtement payer, ils répondent que le crédit de l'Etat y périra, comme s'ils ne l'avaient pas déjà tué eux-mêmes.

Et cette portion congrue, qu'est-elle? C'est un intérêt de 6 pour cent, un intérêt qui cotterait à Londres deux fois le pair, car le trois pour cent consolidé y est actuellement coté à 95 et 97. Il faudrait en Angleterre un capital de $200 pour avoir un revenu de six piastres, et les agioteurs anglais se plaignent de n'obtenir ici que trois piastres de revenu pour un 70 piastres! —Ils ne sont pas satisfaits de cette prébende; ils crient qu'on leur prend leurs capitaux et il faudra pour contenter ces cupides gruguers, qu'on leur livre de l'Etat la peau et les os: il faudra qu'on prive de pain des milliers de familles innocentes, dont les revenus sont entièrement absorbés par une taxe levée tout exprès dans l'intérêt des prêteurs étrangers! Ah, il est donc bien dur d'être privé de son revenu! Nous sommes bien aise que les agioteurs qui prennent le revenu de la Louisiane depuis quatre ans, s'en ressentent à leur tour. C'est une leçon.

Mais les gens qui trouvent des Etats disposés à leur donner un revenu de 6 pour cent pour un capital de $60, doivent bien penser que la situation financière de ces Etats est désespérée, qu'ils sont déjà en banqueroute, et qu'ils répondront par des réductions d'abord et ensuite et finalement par un refus de payement total. A-t-on jamais vu des Etats prospérer avec des dettes dont l'intérêt absorbe plus que leur revenu? C'est là le cas en Louisiane; loin de pouvoir faire face à cet intérêt, la Louisiane ne peut même suffire aux frais de son propre gouvernement. Le moment critique est donc arrivé, le moment qui a toujours du être prévu par les agioteurs, le moment où ils doivent se désister eux mêmes, car l'impuissance de payement est constatée; il n'y a plus rien pour eux en cet Etat, que ce qu'il voudra et pourra leur donner.

Ils le menacent de discrédit et d'exclusion sur les marchés du monde—cette menace est risible. Pensent-ils que le monde distinguera entre le coton de la Louisiane, et le coton des autres Etats? La Georgie a fait banqueroute et vend bien son coton; le Mississippi a fait banqueroute et vend bien son coton. Il en sera de même pour la Caroline du Sud qui s'apprête aussi à faire banqueroute, si toutefois elle ne l'a déjà fait. On saura toujours à New-York, à Boston, à Liverpool, à Hambourg, au Hâvre, à Santander que le coton de la Louisiane vaut plus que les autres cotons, et on le payera davantage. Voilà tout.

Ils menacent notre Etat d'injonction. Mais une injonction n'est pas un procès. Il faut voter l'injonction et savoir ce qu'elle vaut. Or, une injonction se retire comme elle s'obtient et très souvent aux dépens de celui qui l'a sollicitée.

Une injonction contre la Louisiane, à quoi aboutirait-elle? à rien. Ce n'est pas une excommunication papale. On vit parfaitement avec une injonction et il y a toujours des gens qui en profitent. Mais, supposons qu'une injonction en ce cas aboutisse à quelque chose. Elle ne pourra jamais forcer une Législature souveraine à lever des taxes en dehors du cercle des besoins administratifs. Un Etat a ses droits sur lesquels rien ne peut rien, excepté la force brutale. Or est la force brutale qui prendra fait et cause pour les agioteurs? Cette force brutale ne serait pas assez brute pour ne pas comprendre qu'elle désenparait sans foi ni loi que cette cause ne vaut. Le force brutale se gardera donc bien de s'en mêler.

Ils nous menacent de saisie.... C'est encore plus risible que tout le reste. Les terres de l'Etat sont des marais. Qu'ils les prennent, qu'ils les dessèchent et qu'ils y amènent des émigrants et des contribuables. Nous ne demandons pas mieux. S'ils font cela, nous les en remercierons, car c'est plus que nous ne pouvons faire nous-même, et c'est ce que nous demandons à cors et à cris, sans succès jusqu'à présent.

L'Etat de la Louisiane a autres choses que des marais, nous dit-on; il a des établissements d'éducation, des asiles pour les infirmes, des maisons de gouvernement, des pénitenciers et des maisons de fous. Il a aussi un canal bien affermé et qui rapporte de certaines sommes. — Oui, l'Etat a tout cela. Eh bien, qu'on le prenne! et tout aussitôt la Législature grèvera ces propriétés d'un impôt exorbitant. Elle taxera à $100,000 le canal, à $300,000 le pénitencier, à $200,000 la maison de fous, à $200,000 la maison d'Etat de Baton-Rouge et tout le reste dans la même proportion. Subitement, de pauvre qu'il était, l'Etat sera fort riche et les particuliers qui ont tant payé au fisc ne payeront plus rien; les agioteurs payant pour tout le monde. Ces messieurs comprendront alors ce que c'est qu'un impôt qui dépasse le revenu comme celui que nous payons depuis quatre ans. Ils comprendront aussi pendant quatre ans les administrateurs de succession, les liquidateurs, les agents et fondés de pouvoir, les tuteurs, les curateurs et bien d'autres procureurs, gérant des propriétés pour des familles comparativement pauvres ou pour des familles absentes.

Ah, ce serait une jolie chose que la saisie d'un Etat, sans troupes, sans armée, pour s'emparer du gouvernement. Un Etat c'est rien, c'est le gouvernement qui est tout, parce c'est au gouvernement que les impôts se payent: c'est en partie pour le gouvernement que les citoyens travaillent, et, en dehors de leurs transactions particulières sous la protection des lois ils ne doivent rien qu'au gouvernement. Il faudrait donc pour que les poursuites, dont notre Etat est menacé, pussent profiter aux agioteurs, qu'ils obtinssent par voie judiciaire la cession du gouvernement de l'Etat et le droit de l'administrer à leur guise. Eh bien! on est le tribunal qui rendra une pareille décision!—Tout ce qu'une cour pourra faire, c'est d'accorder, pour la forme, une injonction sans effet et sans portée pour le fond de la question. Que les agioteurs étrangers en aurtons y réfléchissent et se le tiennent pour dit! Il ne peut y avoir pour eux, en cette affaire, que des frais. Un intérêt de six p. 0/0, net et bien garanti, vaut beaucoup plus.

ENQUETE SUR LA CULTURE DE LA CANNE.

Il y a quelque temps nous avons suggéré la formation d'une commission d'enquête pour établir le bilan de l'agriculture dans la Louisiane sucrière. Nous pensions qu'il appartenait aux intéressés de prendre l'initiative de cette enquête. Mais notre suggestion n'a pas eu d'effet.

Nous voyons qu'au Sénat du Mechanic's Institute, M. Ingraham a demandé la nomination d'un comité des deux Chambres pour rechercher les causes de la diminution dans la production du sucre et pour suggérer des mesures propres à augmenter la production.

La recherche des causes de la décadence de la culture sucrière est facile à faire. Les principales de ces causes sont l'augmentation continue des taxes, la cherté croissante du travail, le manque de bras et de capitaux.

Si cette enquête est bien faite elle peut être néanmoins fort instructive. Nous reviendrons sur ce sujet.

Le Pénitencier.

Dans un de ses rapports, l'auditeur Graham avait dénoncé le contrat onéreux pour l'Etat conclu sous Warmoth avec les fermiers du Pénitencier, et il se plaignait même de l'inexécution des clauses du contrat qui devaient profiter à l'Etat.

Si nous en croyons le rapport d'un comité de la Chambre du Mechanics' Institute, les choses n'ont fait qu'empirer depuis. L'Etat continue à payer l'intérêt sur $500,000 de bons émis par lui pour payer les machines qui ont servi aux fermiers, mais il ne retire aucun revenu.

En réalité, on cherche quels sont les fermiers actuels et on ne trouve personne qui accepte la responsabilité de la gestion des employés subalternes qui dirigent le Pénitencier.

Il résulte du rapport que sur 470 condamnés il n'y en a que 76 de détenus au Pénitencier; 375 sont employés sur les levées et 26 sur les habitations Longwood et Hayden.

Le rapport relève aussi les faits de mauvais traitements à l'égard des prisonniers.

Il est bien évident que le fermage du Pénitencier a donné lieu d'abord à une scandaleuse spéculation au détriment de l'Etat et ensuite à des abus de tout genre. Il faut revenir à un système plus conforme à l'objet du Pénitencier qui est la détention et la punition des criminels condamnés par la justice et non une exploitation industrielle sans aucun souci des fins de la justice.

PHARMACIE ET DROGUERIE.—La maison L.L. Lyons, autrefois Ball & Lyons, coin Camp et Gravier, occupe une position éminente dans le commerce des drogues et des articles pharmaceutiques. Son assortiment est complet sous tous les rapports; et comprend toute espèce de médicaments américains et étrangers, brévetés et non brévetés, provenant des premières fabriques du Nord de l'Europe. Tous sont frais et authentiques, la contrefaçon n'étant point tolérée chez M. L.L. Lyons. Beaucoup de pharmacies, tant à la Nlle-Orléans que dans les campagnes, s'approvisionnent chez ce dernier, et nous savons que la manière dont il remplit les commandes qui lui sont adressées causent une satisfaction générale. Les prix de la maison Lyons sont invariablement modérés, et, pour se faire une idée de l'importance et de la variété de son stock, il suffit de jeter les yeux sur l'annonce qu'elle publie aujourd'hui dans une autre partie de nos colonnes.

Nous devons signaler un autre avantage qu'offre la pharmacie Lyons et qu'apprécient fort ses clients: On y parle quatre langues—l'anglais, le français, l'espagnol et l'allemand.

LOTERIE DE LA LOUISIANE.—Voici ce que peuvent gagner les porteurs de billets au tirage qui a lieu aujourd'hui, samedi:

1 lot de $20,000,
1 lot de $10,000,
1 lot de $ 5,000,
40 lots de $500 chacun,
200 lots de $100 chacun,
9 lots d'approximation de $500 chacun,
9 lots d'approximation de $300 chacun,
9 lots d'approximation de $100 chacun.

La Machine à Coudre de Grover & Baker, pour familles, la machine-modèle du Sud, se vend au grand dépôt du Sud, 107, Canal.

BIÈRE DE MILWAUKIE.—La bonne bière ne se trouve pas partout, mais au salon de la rue Royale, No. 12, tenu par M. Joseph Ziegler, on est sûr d'en boire d'excellente. Tout le monde connaît, de réputation au moins, la célèbre bière de Milwaukee, de la brasserie Philip, la meilleure du Wisconsin. Eh bien, c'est cette boisson favorite qu'on sert au salon dont nous parlons, et quand on en a bu une fois, on en veut boire encore et l'on sent qu'elle est de nature à ne faire que du bien, sans compter qu'elle est des plus agréables, des plus pures et des plus savoureuses.

☞ Si vous désirez avoir une belle chevelure et la conserver, servez-vous du "Vegetable Sicilian Renewer" de Hall, la plus étonnante découverte des temps modernes.

—*Le Figaro* annonce qu'un rédacteur du *Phare de Dunkerque*, nommé Cornu, avocat, socnsé d'avoir accepté des fonctions sous la commune et d'avoir opéré des arrestations arbitraires, vient d'être dirigé sur Versailles.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Matinée aujourd'hui, à midi: On donnera *Le Gamin de Paris*, drame-vaudeville en deux actes; *La Fille du Régiment*, opéra-comique en deux actes.

Ce soir, à sept heures, *Le Prophète*. Le de Fidès sera tenu par Mlle Denain.

On nous prie de faire savoir à nos lecteurs que Sa Majesté le Roi du Carnaval, le Shah de Perse, ainsi que leur suite, assisteront à la représentation qui aura lieu à l'Opéra lundi soir.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Hier soir *Hamlet* a été joué devant une belle chambrée, et Salvini, à plusieurs reprises, a électrisé son auditoire. Des personnes bien informées assurent que l'illustre tragédien trouve que le public de notre ville est un des plus attentifs qu'il ait rencontrés dans le cours de ses nombreux voyages, et qu'il en est extrêmement flatté. Nous le croyons sans peine, et l'on peut, à bon droit, rendre le compliment au grand tragédien.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—L'affiche de ce théâtre annonce pour aujourd'hui, en matinée, un spectacle des plus intéressants. Outre le acte de *Robin Hood*. Ce soir, on donnera un acte de *Lurline*, avec Edouin dans son fameux ballet moral, et un acte de *Sinbad le Marin*, avec Miss Lydia Thompson et Harry Taylor dans la ravissante danse des Quakers. Nous conseillons aux étrangers, qui arrivent tous les jours par centaines à la Nouvelle-Orléans pour la saison du Carnaval, de faire une visite à l'Académie de Musique, s'ils veulent rire de bon cœur et passer une agréable soirée.

LECTURE.—Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que c'est demain, dimanche, à midi, que Mme Pollard fera sa conférence dans la salle Grünewald. Elle traitera un sujet fort piquant: *La Société fashionable*. Le talent bien connu de Mme Pollard nous autorise à promettre une séance très attrayante. La recette est destinée à un but charitable.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.—Ce titre est opportun, car le printemps s'avance à pas accélérés. Encore quelques jours de fraîcheur mais pas de glace, pas de froid. Il faut donc penser aux vêtements légers. La maison Danziger, rue du Canal No 203, est toute prête. Voyez son annonce d'aujourd'hui. Des marchandises de printemps superbes, des tissus légers et brillants, un vaste assortiment d'articles de saison et des prix qui défient la concurrence. La même maison a à vendre une grande variété d'ombrelles élégantes.

COSTUMES POUR LE CARNAVAL.—Tout le monde connaît l'établissement qui a acquis, sous la direction de madame V. Alaliau, une vogue si universelle. Une visite à cet établissement situé rue Conti No 93, nous a convaincu que les sujets et les sujettes du roi Carnaval y trouveraient des costumes dignes de figurer dans la suite de Sa Majesté ou capables de faire sensation dans les bals qui vont se donner pendant les Jours Gras. L'assortiment de costumes de ce magasin est réellement splendide. Rappelez-vous le No 93 rue Conti.

LOTERIE DE LA LOUISIANE.—Que personne ne l'oublie:

Aujourd'hui, Grand Tirage.
Aujourd'hui, Grand Tirage.
Aujourd'hui, Grand Tirage.
Aujourd'hui, Grand Tirage.
Aujourd'hui, Grand Tirage.

Il s'agit du tirage à numéros simples. Il y a 10,000 numéros à $10 et $80,400 de lots gagnants. Bonne chance à tous!

La Machine à Coudre favorite des familles dans le Sud, celle de Grover & Baker, se vend à prix réduit, au No 107, rue du Canal.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Visiteurs distingués.

Le maire Wiltz a reçu un télégramme du maire de Cincinnati, qui lui annonce que M. Miller, président du Conseil municipal de cette ville et plusieurs autres personnages distingués arriveront à la Nouvelle-Orléans, mardi, pour assister à la célébration du Mardi-Gras.

Cherchez la femme.

Jeudi après midi, un certain Benito Cocemichiolo a été arrêté au marché français pour avoir levé un poignard sur la poitrine d'un frère et ami, répondant au nom de Conidio Chele, en la menaçant de le percer à jour s'il faisait un pas en avant.

Heureusement qu'un métropolitain est survenu et qu'il n'y a pas eu de sang versé.

Benedito, conduit au poste, a raconté son histoire. Il paraît que c'est une sorte de Lovelace qui a enlevé à Conditio sa femme légitime, et celui-ci ayant récidivé, il a voulu se débarrasser définitivement de l'époux, qui avait des droits gênants pour lui, en l'envoyant dans un monde meilleur.

Incendies.

Vers deux heures, hier matin, le feu s'est déclaré dans la cuisine de la maison située au No 709 de la rue Annonciation, appartenant à M. John Stitil et habitée par John Liberman. Les deux bâtisses ont été entièrement consumées. Les pertes, évaluées à $2,500, sont couvertes par une assurance à la compagnie Germania. Les meubles étaient assurés pour $1,000, mais ils n'ont été que légèrement endommagés.

La maison voisine, appartenant à M. Maddoff et habitée par M. J. Fortier, a souffert considérablement et les dégâts sont estimés à $1,000.

Accident.

Un jeune garçon du nom de Fox, passant à cheval, hier matin, au coin des rues St-André et Dryades, a été désarçonné. En tombant, sa tête a donné contre un pavé et il est resté étourdi du coup. Il a reçu aussi des contusions assez graves.

Lecture à la Salle Grunewald.

Nous sommes invité à assister à une lecture faite par Mme A. N. Pollard, dimanche à midi à la Salle Grunewald, dans un but charitable.

Le sujet sera: la société démasquée.

Nous remercions Mme Pollard des invitations qu'elle a bien voulu nous adresser.

TEMPERATURE.—18 Février 1874. Thermomètre de C. DUBAMEL, opticien Fahrenheit. Centigrade.

6 A. M.	68	20
12 M.	72	22
3 P. M.	74	23
6 P. M.	72	22

— On connaît l'arrestation de plusieurs individus ayant servi en qualité d'officiers dans la guerilla marseillaise en 1870-71 et qui sont accusés d'avoir pillé l'évêché d'Autun. Les circonstances dans lesquelles s'est accomplie l'arrestation du principal coupable sont assez curieuses, dit le *Messager du Midi*, et méritent d'être rapportées:

Plusieurs agents de la sûreté d'Autun étaient venus à Marseille à la recherche des coupables dont ils avaient le signalement. Entre matin, un de ces agents qui se promenait sur le cours Belzunce, avise un individu dont le signalement répondait aux indications recueillies. Il l'aborde en ami, lui parle de la campagne de 1870, d'Autun et de la guérilla. L'autre croit avoir affaire à un compagnon d'armes, cause sans défiance et entraîne son interlocuteur au café le plus voisin.

Après une demi-heure de conversation, l'agent demanda tout à coup quelle heure il était. L'ancien franc tireur sort une montre superbe de son gousset.

—Il est onze heures un quart, dit-il.

—Eh bien, dit l'agent, au nom de la loi je vous arrête, et la montre que vous avez là est celle de l'évêque d'Autun.

L'ex-officier de la guérilla marseillaise ne fit aucune résistance. On le conduisit en prison, où il trouva plusieurs camarades arrêtés comme lui.

Toute la bande a été expédiée à Autun, où l'on instruit l'affaire, qui sera féconde en révélations peu édifiantes.

Les médecins ne pouvaient rien pour lui

Mergsville, Morgan Co., O., 2 mars 1872.
Cher Dr. Pierce,

A l'âge de 12 ou 15 ans, j'eus les écrouelles; à force de remèdes, elles disparaissaient d'un côté, mais elles ne tardaient pas à reparaître de l'autre. Je les eus également sur le visage, sur le cou, sur la poitrine et sur les bras. Pendant vingt ans, je souffris le martyre. Je les essayai tous les remèdes connus, de Dr. Jayne, Ayer, Wistar, Townsend, Swaim, Hoofland, Sanford, Radway, Brandreth, Wells, Carrington, Hall, Sands, Hall's Vegetable Sicilian Renewer, Bristol, Hostetter, Brown, Wright, Helmbold, Kennedy, Hunt, Starkey & Palen, Wood, Mott, Ayer's Cherry Pectoral, Hall's Balsam for the Lungs, Piso's Cure for Consumption, Dr. Pierce's Golden Medical Discovery, Dr. Pierce's Pleasant Purgative Pellets, Dr. Pierce's Favorite Prescription, Dr. Pierce's Compound Extract of Smartweed, Dr. Pierce's Extract of Wild Cherry, Dr. Pierce's Alterative Extract, Dr. Pierce's Golden Compound Extract of Tar Wild Cherry